

**2011/3789 - Attribution d'une subvention de 20 000 euros à la Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France pour l'organisation de sa convention nationale triennale à Lyon du 11 au 13 novembre 2011** (Direction du Développement Territorial) (BMO du 12/09/2011, p. 1825)

Rapporteur : Mme VALLAUD-BELKACEM Najat

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur en remplacement de Mme VALLAUD-BELKACEM Najat, rapporteur momentanément absent : La Ville de Lyon accueillera la Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France. Ce sont plus de 1.000 jeunes qui viendront échanger pendant 3 jours à Lyon avec 400 encadrants. Avis favorable de la Commission.

Mme BRICHET Geneviève : Monsieur le Maire, chers Collègues, en novembre prochain, donc, la Ville de Lyon accueillera la Convention Nationale Triennale de la Confédération des MJC de France. Et en juin 2013, se tiendra, toujours à Lyon, le 8e Congrès National des Centres Sociaux, qui portera les propositions de l'Université Fédérale de 2011, sur le sujet ô combien actuel de la « dignité ». Ceci alors même que la Fédération du Rhône fêtera ses 50 ans !

Voici deux réseaux associatifs parmi les plus importants de France, qui ont choisi Lyon pour leurs instances nationales !

Déjà, en juillet dernier, Najat Vallaud-Belkacem, avait signé les conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens qui scellent, depuis un an, le partenariat de la ville avec ces deux grands réseaux MJC et centres sociaux. Avec des engagements forts et concrets : en plus de l'engagement financier de + 2%/an, les subventions de fonctionnement intégreront désormais des subventions sur actions, c'est-à-dire sur projet, de façon à sortir du court-termisme néfaste à une bonne gestion.

Le choix de notre ville pour accueillir ces deux événements, est pour Lyon une chance et un symbole :

Une chance d'abord, parce que pendant ces événements, Lyon deviendra la capitale de l'associatif avec 3.000 congressistes attendus par les centres sociaux et 1.200 pour les MJC. Notre ville vivra au rythme de cet engagement associatif qui représente, à travers les 16 centres sociaux et les 12 MJC de Lyon : 60.000 usagers et adhérents réguliers, plus d'un millier de bénévoles et 1.550 activités et projets différents.

Cette formidable conjonction d'énergies, c'est l'accès pour tous aux loisirs, à l'éducation, aux sports, aux pratiques culturelles ; c'est l'intégration et l'éveil des nouvelles générations à une conscience citoyenne ; c'est enfin la prévention de la délinquance et toutes les actions qui permettent aux jeunes les moins favorisés de ne pas décrocher et de pouvoir, un jour, s'insérer dans le monde du travail et de la société.

Une chance, disais-je, mais aussi un symbole parce que le choix de la Ville de Lyon, de la part de ces réseaux nationaux d'acteurs associatifs essentiels pour la cohésion sociale, est la preuve de la reconnaissance de notre ville en tant que partenaire fiable et engagé.

Il est vrai que la Ville de Lyon s'appuie avec confiance sur ces deux grands réseaux pour conduire une part importante de ses missions de service public en direction des habitants, notamment des plus modestes. C'est une large part de la cohésion sociale qui repose sur eux.

Alors que la crise économique, sociale et écologique profonde que nous traversons nous oblige à penser et admettre que le monde ne peut rester en l'état et qu'il est urgent que les hommes reprennent collectivement leur destin en main, nous connaissons en parallèle une aggravation telle des inégalités de toutes sortes qu'elles menacent aujourd'hui l'unité du corps social, en France, mais bien sûr aussi, plus gravement encore, ailleurs dans le monde.

Enfin, la démocratie de délégation connaît une crise très grave de confiance et de légitimité. Les milieux populaires et les jeunes, en particulier, ne se sentent plus représentés parce que d'autres puissances, économiques et financières, ont pris le pas sur les institutions représentatives.

Que tous ceux qui œuvrent avec ténacité et énergie à un mieux vivre ensemble soient remerciés et nous leur promettons que tant que notre groupe politique sera en charge de cette ville, ils pourront toujours compter sur la Ville de Lyon pour les soutenir.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées

(Adopté.)